

NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS À PARTIR DE 2022

UNIQUEMENT POUR LES PROFESSIONNELS

EN 2022, SITREVA PASSE AU
PRÉPAIEMENT EN LIGNE



- 1 Vous activez votre compte sur sitreva.fr et le créditez
- 2 Vous venez en déchèterie avec votre pass'déchèterie
- 3 Votre compte est débité en fonction de votre apport

Plus facile

- Vous rechargez votre compte quand vous voulez, du montant que vous voulez.
- Vous maîtrisez vos dépenses : vos équipes et vous ne pourrez dépenser que le solde disponible sur votre compte.

Plus moderne

- Vous gérez le ou les pass'déchèterie(s) liés à votre compte, et accédez à toutes les informations relatives à celui-ci dans « Mon espace » sur sitreva.fr

Plus responsable

- Grâce au **Tri-score**, vous maîtrisez l'impact environnemental de vos apports.

Rendez-vous dans « Mon espace » sur sitreva.fr